

24 engagements pour soutenir la transition

Une importante délégation mauritanienne, conduite par le ministre des affaires étrangères, Ahmed Ould Sid'Ahmed, était à Bruxelles cette semaine pour des consultations avec l'Union Européenne.

Interrogé sur les mesures prévues pour rétablir l'Etat de droit, après le coup d'Etat du 3 août. La délégation mauritanienne était invitée dans le cadre de l'article 96 de l'accord de Cotonou, procédure, qui intervient dans le cas de pays ACP accusés de violer les droits de l'homme et principes démocratiques et qui évoque souvent l'idée de sanctions. Mais l'UE a jugé rassurants les tenus par la partie mauritanienne. Elle a salué la volonté des autorités de transition de renforcer les relations de la Mauritanie avec ses voisins et de maintenir les relations établies avec Israël en 1999.

Les européens ont pris note, avec satisfaction, des 24 engagements pré-

sentés par la délégation, concernant des mesures en matière de respect des principes démocratiques, de l'Etat de droit, des libertés fondamentales et de bonne gestion des affaires publiques.

Bruxelles maintiendra sa coopération durant la période de consultation, tout en surveillant de près la réalisation des engagements pris. Les autorités mauritaniennes ont notamment promis un retour à l'ordre constitutionnel, au plus tard à la fin mai 2007, après l'organisation d'un référendum sur la Constitution et la tenue d'élections législatives en novembre 2006, et présidentielles, en mars 2007. Les autorités s'engagent à ratifier les conventions internationales relatives aux droits de l'homme auxquelles la Mauritanie n'a pas adhéré, et à élaborer, avant fin 2006, en association avec les organisations de la société civile, une stratégie nationale de lutte contre la corruption.

Au niveau des médias, elles promettent, entre autres, de garantir le pluralisme dans le secteur de l'audio-visuel et, en attendant la révision avant fin 2006 de la loi sur la presse, de ne pas appliquer les dispositions en vigueur sur la censure. Nouakchott devra fournir aux Européens, à la mi-janvier, un premier rapport avec un tableau de bord, suivi tous les trois mois, d'évaluations régulières sur les progrès accomplis dans tous les domaines concernés.

Dans un document rédigé à l'issue de la première journée des consultations, l'Union Européenne souligne qu'une transition aussi rapide que possible vers la démocratie et l'Etat de droit en Mauritanie, constitue un préalable à la pleine normalisation de ses relations avec ce pays.